(07.10.2009)

07/10/2009 à 0h10

- **Un emprunt de 20 milliards en 2010 semble un maximum**

Michel Rocard, coprésident de la commission sur le grand emprunt, a déclaré que ce montant semblait être un maximum en raison de l'endettement du pays qui sera selon lui *«terrifiant à gérer»*. Pour limiter le coût de l'emprunt et préserver la signature de la France, l'opération pourrait être effectuée uniquement sur les marchés, a-t-il ajouté. La commission rendra son rapport début novembre, et une loi devrait être votée en 2010. *«L'important, c'est de préserver la signature de la France et donc, en 2010, 20 milliards semble être un maximum»*, a déclaré Michel Rocard. Pour ne pas fragiliser la note «AAA» de la France, *«probablement, nous ne ferons pas un emprunt qui s'adressera à la totalité des Français»*, mais la décision n'est pas arrêtée, a-t-il précisé.
L'AGEFI

- **Baisse de l'activité dans les travaux publics**

La Fédération nationale des travaux publics a annoncé ce mardi les chiffres de l'activité dans les travaux publics en France. Après avoir reculé de 10% en volume sur le premier semestre 2009 par rapport à la même période 2008, le recul global sur l'année en cours devrait atteindre les 6%. Le niveau d'activité actuel est comparable à celui de 2005, *« qui était un bon niveau »* estime Patrick Bernasconi, le président de la Fédération nationale des travaux publics. Les mauvais chiffres du premier semestre 2009 sont expliqués *« par des conditions climatiques hivernales rigoureuses en début d'exercice, une forte baisse des investissements privés et un démarrage très progressif de celui des collectivités locales »*, toujours d'après la FNTP. Le Figaro

- **Séquestration du dirigeant de Rohm and Hass**

Le directeur de l'usine Rohm and Hass, filiale du groupe américain Dow Chemical, est retenu « dans le calme » depuis lundi après-midi sur le site de Semoy dans le Loiret. Cette usine, spécialisée dans la fabrication d'adhésifs spéciaux pour l'automobile et l'emballage, emploie 97 personnes. Sa fermeture est prévue fin 2010. Les syndicats ont souhaité, par cette action médiatique, protester contre la fermeture du site et demander une *« prime préjudice »* de *« 100.000 euros par personne »*. Les salariés avaient déjà bloqué l'usine pendant douze jours durant l'été. Le groupe américain Dow Chemical a annoncé au mois de juillet denier la fermeture du site de Semoy dans le cadre d'une restructuration de ses activités en France. Le Figaro

- **La nouvelle taxe professionnelle pourrait pénaliser l'emploi**

La nouvelle taxe professionnelle, dénommée contribution économique territoriale (CET), enterre une absurdité de la précédente formule, qui voulait que plus une entreprise investissait, plus elle était imposée. La CET ne sera plus calculée en fonction des équipements et des biens mobiliers, ce qui libère donc l'investissement. En revanche, la CET prendra davantage en compte la valeur ajoutée réalisée par l'entreprise, qui comprend la masse salariale. Ce qui signifie que plus une entreprise aura de salariés, et plus elle leur versera des rémunérations élevées, plus elle sera imposée. *"La part de la CET, assise sur la valeur ajoutée réintroduit un biais en défaveur de l'emploi, pour la première fois depuis 1999"*, relève Romain Grau, avocat chez Taj, du groupe Deloitte Touche Tohmatsu. Le Monde